

**ALYCHLO NV - ROYAL SPORTING CLUB ANDERLECHT SA/NV**

Synthèse de l'opération de concentration communiquée par la partie notifiante

En date du 9 mars 2018, l'Autorité belge de la Concurrence a reçu une notification d'un projet de concentration selon lequel Alychlo NV (Alychlo) acquerra le contrôle exclusif de Royal Sporting Club Anderlecht SA/NV (RSC Anderlecht) (Projet de Concentration).

Alychlo est une société familiale d'investissement, dans le secteur de la santé, la construction, les loisirs, les animaux ainsi que les technologies de l'information et de la communication. RSC Anderlecht est un club de football belge dont les activités sont relatives au football. Alychlo a également investi dans des infrastructures de ski au Pays-Bas.

La raison d'être du Projet de Concentration est de permettre à Alychlo d'investir dans un club de football en Belgique, afin de diversifier sa base d'investissement.